

« Le zèle qu'il (Oramgzeb) témoignait pour l'Alcoran, sa prétendue piété, n'étoit qu'hypocrisie, comme on en jugera par ce trait. Il s'entretenoit sur les différentes Religions qui partagent l'Univers, avec un Juif très savant. A laquelle, lui dit Oramgzeb, doit-on donner la préférence ou de la Chrétienne, ou de la Musulmane, ou de celle de Moïse ? Seigneur, répondit le Juif qui craignoit les suites d'un pareil entretien, un père de famille avoit un diamant d'un prix inestimable ; chacun de ses fils, au nombre de trois, souhaitoit avec passion d'avoir pour partage le diamant. Pour prévenir les querelles après sa mort, le père de famille fit tailler deux autres diamans avec tant d'art et si semblables au premier, que, quoiqu'ils fussent faux, il étoit impossible de ne pas s'y méprendre. Il les distribua tous les trois à ses fils : chacun d'eux crut avoir le véritable. Seigneur, continua le Juif, le Créateur de l'Univers a donné à ses enfans trois loix principales ; que deux soient fausses ; qu'il n'y en ait qu'une de vraie, c'est un problème difficile à résoudre. Dieu exigera-t-il des hommes qu'ils démêlent ce qu'il leur a caché avec tant de soin ? Je pense comme toi, dit Oramgzeb : pourvu qu'on adore le vrai Dieu, vas, il importe peu par quel culte. » (1)

Un mot encore. STEINSCHNEIDER (*Polemische und apol. Literatur*) rapproche un autre conte, dont il nous donne un résumé peu facile à comprendre.

Nous le traduisons ici aussi bien que possible, dans l'espoir que nos lecteurs en saisiront peut-être mieux que nous ou le sel ou même le sens.

« Un père veut laisser à son fils une perle (ou une pierre précieuse) ; mais son fils provoquant sa colère, il enterre le joyau. Les serviteurs prétendent alors qu'ils l'ont reçu. Mais ils tourmentent le fils jusqu'à ce qu'il fasse pénitence et obtienne le joyau. Le fils est Israël (ajoute STEINSCHNEIDER) et les serviteurs sont des chrétiens et des musulmans. »

Cette piteuse anecdote, aussi mal conçue que mal contée, a-t-elle l'ombre d'un rapport avec la parabole des trois anneaux ? Pour le soutenir il faut ne pas voir ce qui crève les yeux : c'est que, sans l'opposition du vrai et des faux anneaux, il n'y a plus de parabole. Nul plus que nous n'apprécie et n'admire la science inépuisable et la formidable érudition de STEINSCHNEIDER, qui, malgré ses 85 ans (il est né le 30 mars 1816), ne cesse de produire de remarquables travaux. Mais il nous semble permis de penser que s'il avait trouvé chez un autre auteur ce qu'il affirme ici, il n'aurait pas eu, pour le réfuter, assez de ces points d'interrogation et d'exclamation dont il a l'habitude peu obligeante d'accabler ceux qui ne sont pas d'accord avec lui.

VICTOR CHAUVIN

(1) DUPONT DU TERTRE (DESORMEAUX). *Histoire générale des conjurations, conspirations et révolutions célèbres, tant anciennes que modernes*. Paris 1760, IX, 479-480. — Reproduit dans GRASSI, *Charte turque*, II, 337. — Comme cette parabole ne se trouve pas dans le voyage de BERNIER, qui est la source de cette partie du livre de Desormeaux, le continuateur de Dupont, on peut croire que c'est lui qui l'a ajoutée de son chef.



## MIETTES DE FOLKLORE

DU PAYS DE LESSINES (HAINAUT).

I.

### Proverbes et Dictons (1).

1. — *Quand l'enfant est baptisé on s'moque bie du pàrain*. Les enfants sont bien peu reconnaissants des bienfaits qu'ils ont reçus ; ils ne s'en soucient guère quand ils sont devenus grands. On dit aussi dans le même sens : *On n'a jamais vu des jônes de pierrots* (jeunes de moineaux) *porter n'bècquée à lun mère*.

2. — *Té vèrdi, té dimanche*. S'il pleut le vendredi, il pleuvra le dimanche. Le vendredi est un mauvais jour. Bien des gens, dans toutes les classes de la société, n'entreprendraient pas, ce jour, un travail de quelque importance ; beaucoup aussi ne se mettraient pas en voyage ; les domestiques ne s'engageraient pas un vendredi...

3. — *Retinne l'archel p'au trau*. « Repasser l'osier par le même trou ». Rendre la pareille.

4. — *Et vé est tombé sans pleuse*. « Le vent est tombé sans pluie. » La querelle est apaisée. » A Liège : « C'est un grand vent sans pluie. »

5. — *I fait bon s'mer du tin*. A un bruit de conversation a succédé un silence complet. La semence de lin est très fine, et doit être semée par un temps calme.

6. — *Il a fait du temps d'voleur*. Une nuit de tempête, de grands vents, favorise l'action des voleurs.

7. — *C'est d've tn vieue potte* (dans un vieux pot) *qu'on fait les méyeures soupes*. Il ne faut pas dédaigner les vieux, leur expérience est souvent plus utile que tout le bon vouloir des jeunes. En France : « Dans les petites boîtes les bons onguents. »

(1) [Presque tous ces dictons ne se trouvent pas dans le *Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons* par Jos. DEJARDIN, 1891-92, 2 vol. in-8°, Liège, 2<sup>e</sup> éd., ouvrage qui en contient au moins quatre mille avec les variantes et parallèles. — O. C.]

8. — *Té potte, té touche.* « Tel pot, telle louche. » Les deux choses se conviennent et se valent (dans le mauvais sens). Argot français : « C'est kif-kif » (sens général). On dit encore dans le même sens : *L'un n'est nie bon, l'auté én' vaut rie.* Ou bien : *C'est du drap parèye à l' doubture.*

9. — *Çau qui vie d'rif s'éca d'raf.* On est vite quitte de ce qu'on détient injustement.

10. — *Mette el car (le char) sus l' pavé.* Au jeu de cartes : Jouer son as, de peur d'être capot. Jouer son va-tout. Quitte ou double.

11. — *El bonheur est fait pou les heureux et l'malette* (la besace) *pou les bribeux* (mendiants). Diction rimé dont le sens est : ce sont choses qui vont ensemble. Ou bien : la chance ne va qu'aux riches. A Liège : « Le diable ch... toujours sur le gros tas ». Dans le même sens : *Iau va toudis à l'ruvière.* » Ce sont toujours les « gros » qui sont avantagés. A ce dicton, les sceptiques (et les intéressés) répondent : *A l'ruvière, c'est là s'plache !*

12. — *I vaut mieu ses talons qu'ses pointes.* Se dit d'une personne qu'on n'aime guère de voir.

13. — *Vos avez étédu enne vague bratre, vos n' savez nié à qué staut.* « Vous avez entendu une vache meugler, vous ne savez pas dans quelle étable. » Se dit d'une personne qui parle d'une chose qu'elle connaît trop vaguement.

14. — *Donner les nuwzettes à croqyte à les çuns qui n'ont nie d' dès.* « Donner les noisettes à croquer à ceux qui n'ont pas de dents. » Allusion à ceux qui feraient volontiers une chose qui leur est impossible.

15. — *I n' faut mette sus s' dwè Que d' l'herbe qu'on counoèt.* « Il ne faut mettre sur son doigt que de l'herbe qu'on connaît. » Ne faites usage que de ce que vous connaissez.

16. — *El çun qui n' sait nie nangte va au fond.* « Celui qui ne sait pas nager, se noie. » Pour réussir dans certaines entreprises, il faut savoir user des moyens appropriés, même indéclicats.

17. — *I n' faut jamais s' foule des mau cauchyies.* « Il ne faut jamais se moquer des mal chaussés », des malheureux.

18. — *Léyons l'église sus l' chm'tière.* « Laissons l'église sur (dans) le cimetière. » Laissons les choses en l'état, n'en parlons plus.

19. — *Çau qui est bu a sté versé.* « Ce qui est bu a été versé. » Réponse à une personne qui vous reproche d'avoir été trop vite en affaires, sans réussir.

20. — *El manche va cachyte après l' ramon.* « Le manche va

chercher le balai. » Ils sont trop bien ensemble, ils se conviennent bien, ils ne reviendront ni l'un ni l'autre (1).

21. — *I vaut mieu [aller] au moultin qu'au méd'cin.* Se dit aux personnes qui se montrent confuses de leur appétit.

22. — *I n'a nie d'si p'tite fête qui n'a s'lédmain.* On fête toujours le lendemain d'une fête.

23. — *I faut toudis l'ni l'queuet pa l'manche.* « Il faut toujours tenir le poëlon par le manche. » Vieux parents, n'abandonnez pas trop tôt votre bien à vos enfants, tenez ce qui vous revient, songez à vos vieux jours. Tenez ferme la poêle par le manche.

24. — *Pièche esquetté est vite d'allé.* « Pièce brisée est vite partie », c'est-à-dire, pièce (de cent sous) changée est vite dépensée : elle fond *comme du bure à l'payelle*, « comme du beurre à la poêle. »

25. — *On est souvé nwèrchi pa in nwèr potte.* « On est souvent noirci par un noir pot. » Ce sont les gens les plus criticables qui déblatèrent le plus volontiers sur les autres.

26. — *I n'a nie d'si laid potte qui n'trouve ès' couverte.* « Il n'y a pas de si laid pot qui ne trouve son couvercle. » Chacun trouve à qui se marier. Se dit surtout des femmes.

27. — *On vwet souvé n'buque sus l'nez d'in aute, qu'on n'vwet nie in soumie su l'sié.* « On voit souvent une écharde sur le nez d'un autre qu'on ne voit pas une poutre sur le sien. » C'est le dicton de la paille et de la poutre. On ajoute parfois : *mettez vo main sus vo casquette*, c'est-à-dire, tournez-vous, de grâce !...

28. — *Çau qui n'cuit nie pour vous, i faut l'éyie bruler.* « Ce qui ne cuit pas pour vous, il faut le laisser brûler. » Soyez réservé, mêlez-vous de vos affaires.

29. — *Allez nangte, j'wétrai à vo qu'mise.* « Allez nager, je veillerai à votre chemise. » Réponse ironique à une demande inopportune. Faites vos commissions vous-même.

30. — *Ce n'est nie pou n'pinte de lait qu'i faut d'temps-é-tamps qu'on dwèt acater n'vague.* Il est inutile d'acheter une vache pour un peu de lait qu'on use chaque jour. C'est ainsi que les célibataires endurcis s'excusent de ne pas se marier.

## II.

### Dictons et pronostics météorologiques.

1. — *Vert Noël, blanche Pâques.* Quand il fait beau temps à la Noël, on s'attend à voir de la neige à Pâques.

2. — *Dè l' St Martin à l' Noël, i n' sarwé trop pluwiér ni venter.*

(1) Voir deux autres sens différents d'un dicton analogue ci-dessus p. 85.

C'est le vrai temps de l'hiver, il ne saurait « trop » pleuvoir ni vent, on ne doit point s'étonner du mauvais temps.

3. — Quand il pleut et qu'en même temps le soleil luit encore, on dit que *l'diabe marie ses filles...*

4. — *Quand l'solèye luit sus les candèyes* (c'est-à-dire à la Chandeleur) *l'hiver est ralongie d'six s'maines*. Ce pronostic est très répandu.

5. — S'il pleut la veille de mai, la récolte des cerises est manquée.

6. — On dit que la pluie est proche quand les pigeons sont alignés sur le faite du toit, présentant leur jabot au vent; quand les hirondelles volent rapidement en rasant le sol; quand les martinets (*stron d'quin* « étrons de chien ») dans leur vol le soir font entendre des cris perçants.

### III.

#### Les marluzènnés.

*Les marluzènnés* sont des êtres fantastiques de forme indéterminée, dont l'évocation fait peur aux petits enfants. D'aucuns disent que ce sont des sorcières. Ce sont en tout cas des êtres malfaisants.

Quand il fait un grand vent, on dit aux enfants : *Etèdez scuffer les marluzènnés ?* « Entendez-vous siffler ?... »

Quand les enfants s'approchent trop près de l'eau, on dit pour leur faire peur : *Perdez garde, les marluzènnés vo saqueront d've*. Elles vous tireront dedans. Et les enfants se retirent effrayés.

### IV.

#### Us et Coutumes.

##### *Le carillon rustique.*

Dans les villages, on *triboule* encore dans les grandes circonstances, par exemple au baptême d'un enfant de la haute volée, du seigneur de l'endroit, du mayeur, ou de tout autre personne de distinction. *Tribouler*, c'est faire tinter les cloches de l'église au moyen d'un marteau à la main, ou en tirant à petits coups saccadés une corde attachée au battant.

##### *Coutumes funèbres.*

Aussitôt qu'un décès est annoncé, les gens du hameau se concertent pour aller garder le défunt nuit et jour. Ils récitent de temps à autre des prières en commun, sans oublier toutefois le café... et la goutte.

Lors de l'enterrement d'un gros bonnet du village, les parents jonchent de paille le sol des chemins depuis la maison mortuaire jusqu'à l'église<sup>(1)</sup>. Plus le défunt est riche, plus on en met. Les pauvres se partagent cette paille après les obsèques.

Le jour des funérailles, si la demeure du défunt est éloignée de l'église, le cortège funèbre s'arrête à toutes les chapelles, grandes et petites, qu'il rencontre sur son parcours, avant d'arriver au clergé, à la limite voulue. A chaque arrêt, l'un des assistants récite à haute voix la prière, et les assistants font les réponses.

##### *Le jeu « à l'berlonche ».*

En dessous des grosses voitures de roulage, entre les quatre roues, on appendait autrefois une civière, destinée à recevoir les fourrages nécessaires en voyage. C'est sur le rebord de ce ponton que les enfants allaient se faire « balancer » *berloncher*, tour à tour, en chantant sur un air monotone le singulier couplet suivant que nous ne nous chargerons pas d'expliquer, ni même de traduire exactement :

*Enne cannette à iau  
Enne cannette au lait buré  
Pus qu' cent foue  
Pus haut que m' nez.  
El petit còp, el moyen còp  
El pus grand còp du monde.  
E agache, ène aronde  
Dessus l'cloquiye d' Tongue.  
Pun pourri  
Tout avau no nogi,  
Poère pelé  
Tout avau no nogé.  
J'ai tant croquie des noisettes  
Qu'elles sont tombé  
D've é p'tit trau  
D've l' taile au lachau.  
Pourchau singlé  
El corde allé  
Fromache égouté  
Tout seu... tout seu... tout seu...*

Un vase à eau  
Un vase à lait battu  
Plus de cent fois  
Plus haut que mon nez.  
Le petit coup, le moyen coup  
Le plus grand coup du monde.  
Une pie, une hirondelle  
Sur le clocher de Tongres.  
Pommes pourries  
Parmi notre étal<sup>(2)</sup>  
Poire pelée  
Parmi notre étal.  
J'ai tant croqué de noisettes  
Qu'elles sont tombées  
Dans un petit trou  
Dans le vase au lait.  
Sanglier  
La corde allée  
Fromage égoutté  
Tout seul.... tout seul....

(1) Dans le Tournaisis, on jonchait ainsi, aux siècles passés, la mortuaire et l'église même. Voir à ce sujet *Wallonia*, t. VI, p. 196, § 10.

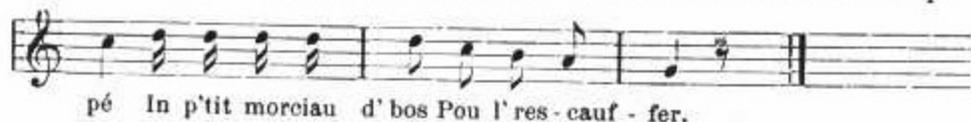
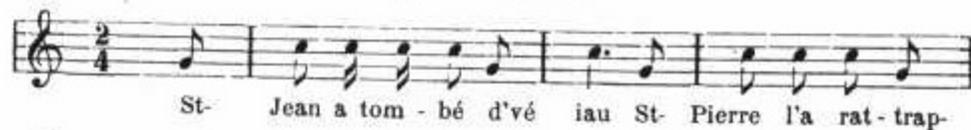
(2) *Nogé*, sorte d'étagère où l'on étale les fruits pour les conserver.

*Les feux de la Saint-Jean.*

L'usage disparaît de faire à l'envi des feux de joie la veille de la Saint-Jean.

Tous les jeunes gens du quartier se réunissaient le soir et allaient quêter à chaque porte, de quoi alimenter le feu.

Ils chantaient alors ce petit couplet :



*St-Jean a tombé d've iau*  
*St-Pierre l'a rattrapé*  
*In p'tit morciau d' bos*  
*Pou l' rescauffer.*

St Jean a tombé dans l'eau  
St Pierre l'a rattrapé  
Un petit morceau de bois  
Pour le réchauffer.

*La souche de Noël.*

On entend encore souvent dire aux vieux paysans : *il faut brûler l'choc Noël* « brûler la souche [de] Noël ». Ils veulent dire par là qu'il convient de suivre la tradition.

Autrefois, pour entretenir le feu toute la nuit des matines, on mettait dans le foyer une grosse bûche, un « cul d'arbre » (*choc*) une grosse souche, afin de n'avoir pas à s'en occuper trop souvent.

Plus tard le nom de *choc Noël* a passé à la marmite de café ou au brûlot qu'on fait durant la veillée de Noël, dans l'attente de la messe de minuit qui se disait encore au siècle dernier.

Le mot est resté avec un sens plus général : « brûler la souche de Noël » c'est faire ce qu'on a accoutumé, dans n'importe quelle circonstance de la vie. Les vieux disent : Que voulez-vous, il faut bien brûler l'choc Noël. C'est leur excuse de faire ce que leurs pères ont fait.

Ils se figurent avoir besoin d'excuse !...

TH. LESNEUCQ-JOURET

Secrétaire communal de la ville de Lessines.



## LE « CYCLE » DE JEAN DE NIVELLE

Suite. Voir ci-dessus p. 163, 144 et 169.

## IV.

## Il can d'Arlotto.

Une des plus anciennes citations du proverbe du chien de Jean de Nivelles est dans un recueil petit in-4°, publié en 1611, à Amsterdam, chez Paul de Ravesteyn, sous le titre singulier : *Le jardin de Recreation auquel croissent rameaux, fleurs et fruicts très beaux, by gentilz et souefs, sou le nom de six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises, recueillies et triées par GOMÈS DE TRIER, etc.* (1).

Notre proverbe est au f° kij de ce volume, sous une forme que nous relèverons plus loin. Or, au f° dij du même volume, on trouve un dicton, de forme analogue, ainsi conçu : *Comme le chien d'Arlotto, il s'enfuit quand on l'appelle.*

La rencontre de ces deux dictons est curieuse. Elle s'explique par l'origine de la collection de GOMÈS DE TRIER. Celle-ci n'est, en effet, autre chose que la traduction française d'un recueil de proverbes italiens, imprimé à Londres par G. FLORIO (2), dans laquelle GOMÈS DE TRIER a fait entrer d'autres collections répandues de son temps en France même (3).

L'origine italienne du proverbe qui nous occupe, apparaît du reste déjà dans le nom propre qui y est cité, et qui rappelle le curé toscan ARLOTTO MAINARDO, né à Florence, en 1396, mort en 1484. Ce curé,

(1) Un exemplaire à l'Université de Gand, Rés. 1017.

(2) *Giardino di Recreatione, nel quale crescono fronde, fiori e frutti, vaghe, legiadre et soave, sotto nome di sei miglia proverbii e piacevoli riboboli italiani; raccolto da GIOVANNI FLORIO.* Londa, Th. Wodcock, 1591, in-4°. — Voy. BRUNET, *Manuel du libraire*, 4<sup>e</sup> éd., v° Florio.

(3) Cf BRUNET, *loc. cit.* ; et LE ROUX DE LINSY, *Le livre. des prov. fr.*, I, préf. 39 et 11, 575.

malgré son prénom qui signifie proprement « goulé, plaisant, écornifleur, drôle » (1) et même « glouton, fainéant, homme vil, de basse condition, prêtre dérangé et désordonné » (2) était en réalité « le plus joyeux et le meilleur des hommes, un bon vivant, honnête et serviable, ayant autant de charité que d'esprit » (3). Il fut longtemps célèbre par ses bons mots et ses facéties. On fit sur son nom, un livre qui eut un très grand nombre d'éditions. Les uns croient qu'un certain nombre des facéties de ce recueil ont été simplement puisées au fond traditionnel, et attribuées à ce curé (4); d'autres pensent, au contraire, que quelques-unes, vraiment bonnes et qui seraient de lui, sont devenues populaires (5). Peut-être y a-t-il une part de vérité dans les deux opinions.

Bien que la plupart de ces historiettes soient, paraît-il, assez plates, et qu'elles perdent à la traduction le peu de sel qu'elle pouvaient bien avoir, on en fit dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, une édition française (6), traduction assez libre qui fut suivie de beaucoup d'autres. Mais si l'on peut admettre que la popularité immense des facéties d'Arlotto a pu susciter quelque proverbe dans leur pays d'origine, il est fort peu probable que celui du chien ait jamais été populaire en France. Depuis GOMÈS de TRIER, il n'est cité que par les érudits qu'a frappé sa ressemblance avec celui du chien de Jean de Nivelles, et ils le signalent toujours comme proverbe italien.

QUITARD, par exemple, se contente de rapprocher ces deux dictons, il fournit la forme originale du premier : *Far come il can d'Arlotto che chiamato se la batte* (7).

De son côté DUPLESSIS, dans l'un de ses curieux et savants recueils parémiologiques, après avoir rappelé les deux variantes de l'anecdote relative au Montmorency, déclare : « Tout cela peut être » vrai et donnerait à notre proverbe une origine assez illustre; mais » je trouve dans un recueil déjà ancien de proverbes italiens, un » dicton tout à fait analogue à celui-ci, et conçu dans les termes » suivants : *Il ressemble au chien du curé Arlotto qui s'enfuit » aussitôt qu'on l'appelle*. Il n'est guère probable que les Italiens » aient fait un proverbe vulgaire d'un dicton historique qui nous

(1) OUDIN, *Dictionn. italien et français*, éd. rev. corr., Venise, 1686.

(2) FANFANI, *Vocabolario della lingua italiana*, Firenze 1888; p. 118. — ZAMBALDI, *Vocab. etimol. ital.*, Castello, 1889, p. 70.

(3) R. DE GOURMONT, dans *Grande Encyclopédie*, t. III, p. 981.

(4) *Ibid.*

(5) *Revue critique*, 1874, n° d'avril-juillet, p. 56.

(6) *Patron de l'honnête raillerie*, etc. Paris, 1650, in-8°.

(7) QUITARD, *Dictionn. étymologique historique et anecdotique des proverbes*, in-8°, Paris 1842, p. 125-126.

» appartiendrait, si toutefois ce ne sont pas les Italiens eux-mêmes » qui nous ont transmis celui-ci » (1).

L'auteur laisse donc entendre que le proverbe du chien de Jean de Nivelles pourrait être une version de celui du chien d'Arlotto. Cette conjecture n'a pas séduit LE ROUX DE LINCY, qui est bien la dernière autorité en matière de parémiologie française, et qui ne parle même point d'Arlotto à propos de Jean de Nivelles (2). Il en est de même de AD. RÉGNIER, qui, à propos du trait du chien qui s'enfuit quand on l'appelle, dit proprement : « La plaisanterie, du reste, est » vieille et a cours, appliquée au chien, ailleurs que dans notre » langue; pour ne citer qu'un exemple (3) les Italiens disent : *Far » com il can d'Arlotto, che chiamato se la batte*, faire comme le » chien d'Arlotto, qui, appelé, décampe » (4).

Nous avons eu la curiosité bien naturelle de connaître la facétie d'Arlotto qui a pu donner lieu d'inventer ce proverbe. Mais comme il nous a été impossible de mettre la main sur une des éditions françaises du célèbre recueil (5) nous avons dû recourir à la bonne obligeance de notre confrère M. Stanislas Prato, de Fabriano, qui a bien voulu demander pour nous à M. Gaetano Amalfi, d'Avellino, une copie de cette historiette sur la dernière édition italienne (éd. BACCINI, Florence, 1874, n° 132, p. 235-236).

Voici la traduction de ce conte, intitulé : « Aliments que chaque jour le curé donnait aux chiens de certains chasseurs. »

Quatre chasseurs, avec huit valets, quatre chevaux, quatre éperviers et seize chiens, étant venus chasser au pays, s'arrêtèrent chez le curé Arlotto et y restèrent cinq jours. Avant d'aller à Florence, ils laissèrent les chiens en garde au curé en lui disant :

« Nous vous recommandons ces chiens en vous priant d'en avoir soin autant que de nous-mêmes. Nous resterons à Florence deux jours, et après, nous reviendrons vous tenir compagnie encore quatre jours. »

Le curé dit : « Laissez-les, je les gouvernerai comme s'ils étaient les miens. »

Mais il réfléchit et se dit : « Quels ingrats sont ces hommes ! Ils sont venus à trente-six demeurer ici et vivre à mes frais pendant cinq jours; ils se sont réjouis; ils s'en vont à Florence, me laissant ces seize chiens; ils promettent encore de revenir pour quelques jours. Et d'une quarantaine de perdrix qu'ils ont prises, ils n'ont pas eu la complaisance de m'en laisser une paire !... »

(1) G. DUPLESSIS, *La Fleur des proverbes français*. Paris, 1853, p. 130 à 132.

(2) LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des proverbes français*, 2<sup>e</sup> éd. Paris 1859, t. II, p. 47.

(3) Il est regrettable que l'auteur n'en donne pas d'autres...

(4) AD. RÉGNIER, *Œuvres de Jean de la Fontaine*. Paris 1884, t. II, p. 319.

(5) Dernière éd. française : *Les contes et facéties d'Arlotto*, avec intro. et notes de P. RISTELHUBER. Paris, Lemerre, 1873, in-16 de xx-144 p. — Sur cette éd. voy. *Revue critique*, 1874, p. 56.

Dès que les chasseurs furent partis, le curé Arlotto ne manqua cependant pas de surveiller les chiens lui-même. Il y allait deux ou trois fois chaque jour. Seulement, il leur montrait du pain, un bâton à la main ; il jetait le pain au milieu du chenil, et quand les chiens voulaient s'en saisir, il leur donnait des coups.

Après trois jours, les chasseurs revinrent. Ils allèrent au chenil et dirent au curé :

— « Comment se fait-il que les chiens sont si maigres ? »

— Je ne sais : ils ne veulent pas le pain, et j'en suis fort marri. »

En effet, il leur jeta du pain, aussitôt ils se terrèrent en quelque coin, et dès qu'ils virent la porte ouverte, ils filèrent avec rapidité.

Les chasseurs durent les suivre pour les reprendre. Et [moralité :] on ne les revit plus à la cure.

On conçoit que cette facétie ait pu donner naissance à un proverbe de chien qui s'enfuit quand on l'appelle. Mais il serait imprudent de conclure que le dicton de Jean de Nivelles pu tirer son origine de celui-ci.

En effet, le chien d'Arlotto est un chien qui s'enfuit pour de fort bonnes raisons. On lui offre du pain, mais s'il veut en prendre il sera rossé. Son refus est donc tout naturel, et si l'on ne peut pas dire qu'il fasse rire à ses dépens, le trait n'entraîne, *a fortiori*, pour Arlotto non plus, la moindre espèce de ridicule. Le chien de Jean de Nivelles, au contraire, s'en va parce que c'est son idée. Il fait, en quelque sorte par pose, le contraire de ce qu'à sa place tout honnête chien quelconque ferait naturellement et par définition. De là, pour son malheureux maître, une posture ridicule, qui est le sel du dicton.

Aussi, l'acception des deux proverbes ne peut-elle nous apparaître comme identique. Il semble bien qu'on traite de chien d'Arlotto celui qui s'éloigne à l'appel d'un fourbe qui lui réserve quelques mésaventure. Le sens du proverbe de Jean de Nivelles est plus général, tous les commentateurs sont ici d'accord, et son application n'a jamais varié, malgré tout ce qu'ont pu raconter sur son origine les auteurs qu'avait séduits certaine variante de l'anecdote des Montmorency que nous avons précédemment étudiée (1). Pour que le chien d'Arlotto apparût certainement comme le prototype de l'espèce, il faudrait donc être assuré que le sens de son dicton s'est fortement généralisé, et qu'on eût fini par dire : c'est le chien d'Arlotto, de tout qui s'en va quand on veut le faire venir. Il n'est pas impossible que le dicton italien ait été finalement acquis à cette application. Mais, encore une fois, nous ne sommes pas renseignés sur ce point, et notamment nous ne savons pas quelle destinée était réservée à l'anecdote dans la tradition. Il paraît que le dicton n'est plus connu actuellement. Il est même probable que l'anecdote fut simplement attribuée

(1) Voir ci-dessus p. 171 (version FLEURY DE BELLINGEN) et 175 (version GACHET).

à Arlotto, et qu'elle existait bien avant lui — le procédé qu'il emploie pour faire reculer les chiens étant du reste de tradition chez les dresseurs de bêtes.

Il faut encore remarquer que le trait qui fait le fond des deux dictons a parfaitement pu être remarqué par différents peuples et donner naissance de part et d'autre à des dictons parallèles ; et que si l'un d'eux a pu avoir à l'origine le sens spécial qu'il a chez Arlotto, le peuple, perdant le souvenir de l'anecdote, a parfaitement pu généraliser le sens du dicton pour l'amener à celui où nous le trouvons dans la chanson de Jean de Nivelles.

Enfin, il faut encore prévoir le cas où le dicton rapporté par FLORIO et repris par GOMÈS DE TRIER n'aurait jamais été populaire. Peut-être a-t-il été tiré par FLORIO de l'anecdote attribuée à Arlotto, de même que, précédemment, en France, le proverbe de Jean de Nivelles avait pu être extrait par quelque curieux, de la célèbre chanson. Je ne sais pas que FLORIO et DE BELLINGEN soient des autorités, et qu'on doive être bien sûr de leurs dires. Aujourd'hui même, les folkloristes sont parfois tentés de prendre pour « populaires » des variantes toutes personnelles, ou des traits dont l'origine littéraire récente ne se laisse pas tout d'abord deviner. Pourquoi, dans ces anciens recueils de proverbes, ne se serait-il pas glissé quelques dictons qui, sans avoir rien de traditionnel, méritaient néanmoins de devenir populaires ?

En résumé donc, on ne peut retenir de cette rencontre que la coïncidence formelle des deux proverbes. Tout le reste est discussion pure.

(A suivre).

O. COLSON.



## NOTES ET ENQUÊTES

13. **Un singulier enjeu.** — Dans la « Chronique locale » du journal *Le Farceur*, de Wasmes, nous lisons ce qui suit, daté d'Athis, petit village des environs :

« E jwene homme nommé F. a jué s' moustache au piquet, èie il l'a pierdu ; comme dè juste, il l'a fait raser ; malheureus'mint, in pierdant s' moustache, il a pierdu s' maitresse, car celle-cile, in l' vèyant avè s' tiète d' serveux à tâte, elle li a donné ses mouffes. Elle ne l'aimot qu' pou s' moustache... Oh ! les fêmes ! »

14. **Un nouvel almanach.** — Parmi les amanachs parus en octobre, se trouve le *Grand Almanach liégeois de Mathieu Laensberg* (sic) pour 1901, édité à Nancy, chez Crépin-Leblond. C'est, comme la plupart des almanachs de colportage paraissant actuellement en France, un in-8° carré (15 cm. × 20) de 96 pages, fourni de mots pour rire, de petites nouvelles et surtout d'annonces. On voit dans celui-ci des prédictions météorologiques, des horoscopes [en quatrains à prétention spirituelle] des renseignements sur les occupations agricoles aux différents mois, des recettes de cuisine, etc. avec d'assez bonnes gravures, dont une, à la couverture, enluminée à la manière d'Epinal. Nous y avons remarqué des proses et dessins d'auteurs belges. Cet opuscule coûte trois sous.

Comme on voit, cette brochure s'éloigne autant que possible, malgré son titre, du « véritable » almanach liégeois de Liège, en Belgique. Le fait qu'on prend le nom de Mathieu Laensbergh pour le publier, montre que la popularité de notre vieux livricule n'est pas près de décroître. En fait, celui-ci continue à paraître chaque année, avec le non moins curieux almanach des Bergers, dont nous avons parlé. Le vieil almanach de Mathieu Laensbergh est actuellement la propriété de la maison Vaillant-Carmanne, de Liège.

O. C.



## LE « CYCLE » DE JEAN DE NIVELLE

Fin. Voir ci-dessus p. 103, 144, 169 et 207.

V.

### Le chien — et Jean de Nivelles

Nous avons examiné, dans les trois précédents chapitres, les diverses conjectures émises pour expliquer, sur la signification du proverbe ou sur le nom même de Jean de Nivelles, l'origine de ce personnage, et nous avons reconnu le peu de fondement de ces légendes livresques, par la simple confrontation des documents que nous avons pu recueillir sur chacune d'elles.

Le terrain se trouvant ainsi déblayé, le proverbe se présente maintenant à nous dans sa forme et sa signification actuelles, pour un examen plus direct.

Nous ne pouvons nous dissimuler cependant combien il est singulier qu'à propos de ce proverbe, tant d'auteurs se soient complu à forger ou à répéter des anecdotes si singulières, sans songer à en référer directement au type populaire, qui fut, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'objet de chansons et de couplets si nombreux et si caractéristiques.

Ce personnage vulgaire domine donc encore la question. Et nous avons à chercher si, dans le langage courant, il avait aussi le caractère qui nous fut révélé dans les chansons des rues.

Tel sera le double objet de ce chapitre.

#### 1. — *Les proverbes de chien et le chien de Jean de Nivelles.*

On peut à bon droit s'étonner de la cruauté avec laquelle le chien est maltraité dans les proverbes. Il suffit de parcourir la liste des dictons relatifs au chien dans n'importe quel dictionnaire — et notamment la synthèse de cette littérature proverbiale effectuée par

M. EUG. ROLLAND (1) — pour voir en quelle mésestime le langage courant tient cet animal qu'on a nommé pourtant, et avec raison, le meilleur ami de l'homme.

Le Wallon compte une centaine de comparaisons populaires relatives au chien, auxquelles il faut ajouter une septantaine de proverbes (2). Les trois quarts de ces dictons sont, ou malveillants pour le chien, ou indifférents à son égard. Un bon nombre sont infamants, d'autres jettent le ridicule sur ses formes, sur ses attitudes, sur ses habitudes, sur les défauts qu'on lui prête, et même sur ses qualités bien constatées. Certains font cyniquement une allusion drôlatique aux mauvais traitements qu'on lui inflige. Les propos bienveillants se distinguent presque tous, dans les comparaisons tout au moins, par une variante : *pauve tchin* au lieu de *tchin*, ce qui démontre le besoin plus ou moins conscient d'insister sur cette bienveillance exceptionnelle.

Les mêmes sentiments se font jour dans les proverbes et dictons français, où le chien est également maltraité avec une cruauté insigne. La bonté, la fidélité, le courage du chien sont raillés, rabaissés. Ses gentillesses n'ont pas trouvé grâce devant l'iniquité populaire : d'une femme trop caressante, on dit, pour la critiquer, qu'elle lèche comme un petit chien. Dans le langage trivial, un courtisan est un chien.

Dans la plupart des langues, traiter quelqu'un de chien, c'est lui infliger l'injure synthétique la plus sanglante qu'un homme puisse recevoir. Nous disons encore qu'une affaire tourne à chien, pour dire qu'elle tourne aussi mal que possible. Les Orientaux marquent leur mépris à notre égard en nous traitant de chiens. L'épithète de chien déprécie tout. On dit : un travail de chien, un logement de chien, un beau présent de chien, un proverbe de chien...

Bref, si l'on en juge seulement par les dictons, on doit croire que l'homme est l'ennemi le plus cruel et le plus perfide du chien.

On se sert du chien, on nourrit le chien, on s'en fait obéir, on s'en fait caresser. Mais on ne l'estime point. A quoi cela tient-il ? Sans doute à sa soumission aveugle et absolue. Dès avant qu'une philosophie morale ait pu faire considérer cette soumission comme une lâcheté, le chien était déjà, pour la passivité de son obéissance,

(1) EUG. ROLLAND, *Faune populaire*, Paris. 6 vol. in-8°, t. IV, 1881, pp. 1 à 80. — Cet ouvrage n'envisage que la Faune de la France, mais il produit à l'appui des documents français, une riche collection de noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, etc., recueillis à l'étranger ou extraits d'ouvrages publiés hors de France.

(2) JOS. DEFRECHEUX, *Recueil de comparaisons populaires wallonnes*. In-8°, Liège, 1886, (Bulletin de la Soc. liég. de littér. wall. 2<sup>e</sup> série t. IX). — JOS. DEJARDIN [et JOS. DEFRECHEUX] *Dictionn. des Spots ou prov. wallons*, 2<sup>e</sup> éd. 2 vol. 8°. Liège, 1891-92. (Bulletin id. 2<sup>e</sup> série, t. XVII et XVIII).

l'objet du mépris de l'homme. Le chien lèche la main qui le frappe. Que penserait-on d'une personne qui oserait se dégrader à ce point ?

Ainsi cet animal, dont notre despotisme a fait le symbole de l'obéissance et de la fidélité, a pu devenir, par l'exagération même de ses qualités, un objet de sarcasme et de mépris.

Cette tendance cependant est tout le contraire de celle qui ferait inventer un dicton comme celui du chien qui s'enfuit à l'appel. On conçoit qu'on raille, qu'on ravale la fidélité du chien, on ne conçoit point qu'on la nie : cette négation serait contraire à l'expérience et à l'observation. De quelqu'un qui n'obéit que sous la menace, on dit qu'il obéit comme un chien, parce qu'en effet, notre sottise égoïste invitant parfois le chien à des choses contre nature, ou lui infligeant des ordres qu'il ne peut comprendre nous le frappons alors lâchement, jusqu'à ce qu'il devine ou qu'il se force. Mais de quelqu'un qui n'obéit pas du tout, nous disons mieux qu'il obéit comme un « mauvais » chien.

On s'expliquerait cependant, qu'une fois créé le dicton du chien de Jean de Nivelles, sa fortune fût rapide et sa popularité profonde et générale. Non pas seulement parce que c'est un nouveau brocard contre les chiens, ou parce que ce dicton est d'une application suffisamment injurieuse à l'adresse de ceux qui se dérobent à un appel intéressé, mais aussi parce que sa forme nerveuse est essentiellement vivante, et surtout parce que le dicton est drôle et qu'il fait rire.

On a beaucoup étudié, dans ces derniers temps, la psychologie du rire. L'idée générale qu'on se fait du comique est celle d'une chose qui nous interloque, qui renverse subitement les prévisions, qui est le contrepied baroque, brusque et direct, de ce qu'est la nature. Le cas du chien qui s'enfuit quand on l'appelle, ne répond-il pas déjà bien à cette conception imparfaite ? On est allé plus loin et un travail récent donne une étude approfondie du comique, plus que satisfaisante pour notre cas. « Un animal, un objet inanimé ne fait rire que par la marque que l'homme y imprime ou par l'image que l'homme en fait. Le comique s'adresse à l'intelligence pure, il exige l'indifférence du cœur. Est comique, tout incident qui appelle notre attention sur le physique alors que le moral est en cause, etc. » (1).

Tout cela semble vraiment écrit pour notre dicton. Mais ce comique si bien défini, est le comique civilisé. Le Moyen-âge n'allait pas si loin. La trivialité le séduisait et le peuple goûtait surtout l'esprit de mots, et les traits les plus grossiers portant sur des situations ou des faits de la coutume vulgaire.

(1) Cf. H. BERGSON, *Le Rire*. In-16. Paris, Alcan, 1900.

Or, est-il vraiment ordinaire, le cas où un chien s'enfuit quand on l'appelle ? Assurément non. Aussi ne peut-on croire que le dicton soit né en quelque sorte naturellement. Les faits semblent même contredire cette opinion.

Les plus anciennes citations du proverbe le donnent sous des formes très différentes :

1570. — Le chien de maistre Jean de Nivelles s'enfuit toujours quand on l'appelle.

[JEAN LEBON] *Adages françois*. Cité par LE ROUX DE LINCY, *Dictionn. des pr. franc.* 2e éd. II, 47.

1611. — Il ressemble le chien de Nivelles, il s'enfuit quand on l'appelle.

GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation*.

1640. — Il ressemble le chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle.

LOUDON, *Curiosités françoises*, 10-80.

1656. — Il fait comme ce chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle... On a cru que le chien de Nivelles étoit le chien de quelqu'un au lieu que c'est une injure contre Jean de Nivelles.

FLEURY DE BELLINGEN, *Étymologie*.

Le texte d'LOUDON (1640) donne aussi la première explication du dicton, en ces termes : « il s'en va quand il est convié » — ce qui est tout à fait le sens actuel.

Cependant la seule citation littéraire qui en sera faite pendant deux siècles au moins, en dehors des recueils de proverbes, (elle date de trente-cinq après l'apparition du recueil d'LOUDON) donne un autre sens au proverbe. Cette citation est précisément d'un érudit exceptionnel, de JEAN DE LA FONTAINE, dans sa fable : « le Faucon et le Chapon » :

Une traîtresse voix bien souvent nous appelle.  
Ne vous pressez donc nullement :  
Ce n'estoit pas un sot, non, non, et croyez-m'en  
Que le Chien de Jean de Nivelles (1).

« Une traîtresse voix bien souvent nous appelle » dit le Bonhomme. C'est-à-dire : La voix qui nous appelle est souvent une voix traîtresse. Et il ajoute avec raison, en moraliste pratique : « Ne vous pressez donc nullement. » — Il ne s'agit donc pas ici d'un appel quelconque, encore moins de l'appel aimable de quelqu'un qui nous « convie » comme disait LOUDON, mais de l'appel auquel le chien répond en se terrant, queue rentrée, oreilles basses, et en se vautrant

(1) Fable 21 du livre VII. — C'est-à-dire du Livre second du second recueil, publié en 1678-1679.

lamentablement aux pieds de son maître, sachant trop bien ce qui l'attend...

C'est encore à ce cas que se rapportent FLEURY DE BELLINGEN et ANSELME, dans leur anecdote relative au sire de Nivelles. Il ressort assez de ce que nous savons de ce seigneur qu'en refusant d'obéir à son père il s'évitait des représailles. N'est-ce pas encore ici le chien qui s'en va pour n'être pas battu ?

Dans l'ancienne chanson de Jean de Nivelles, cependant, on ne spécifie pas le cas. Et la drôlerie du trait réside précisément en ce que le chien s'enfuit tout simplement et en quelque sorte naturellement — parce que le maître qui l'appelle est ce pauvre type de Jean de Nivelles !

Il nous faut néanmoins admettre que dès le XVII<sup>e</sup> siècle, non seulement la forme du dicton variait, mais le sens même n'était pas fixé. Quel ne sera pas notre étonnement si nous constatons qu'au siècle suivant, les interprètes s'éloignent davantage encore de l'acceptation littérale de ce dicton si simple, si clair et si parlant !

En 1710, DE BACKER écrit : « Quand un homme est peu complaisant, qu'il ne fait rien de ce qu'on désire, on dit alors que c'est un chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle » (1). C'est étendre singulièrement l'application du dicton. Suivant cet auteur, il ne s'agirait plus de l'appliquer à ceux qui se dérobent à un appel, mais à tous ceux qui ont pour habitude de ne pas complaire aux autres. Au lieu de stigmatiser des faits exceptionnels et bien déterminés, on viserait donc un état moral coutumier.

L'explication de DE BACKER eut un certain succès. Elle fut reprise, notamment, en 1751 par un Auteur anonyme (2). LEROUX, dans son *Dictionnaire comique* en fait autant, et, en 1758, JOS. PANCKOUCKE va plus loin encore dans le même sens. Un chien de Jean de Nivelles, dit-il, « c'est un homme peu complaisant, à qui il ne fait pas bon demander un service, le meilleur moyen de le chasser, c'est de le prier de quelque chose » (3).

Il convient peut-être d'attribuer ces explications inattendues d'un proverbe aussi clair, au caractère assez vague qu'avait conservé le type populaire de Jean de Nivelles. Celui-ci, en effet, à aucune époque, n'a été l'homme au fameux chien. Au XVIII<sup>e</sup> siècle

(1) *Dictionnaire des proverbes français*, par G. D. B. [GEORGES DE BACKER], pet. in-8° f° D6, 1<sup>er</sup> col. v° Chien.

(2) *Dictionnaire portatif des proverbes français*, 4<sup>e</sup> éd., Utrecht, 1751, in-12, pp. 59-60.

(3) *Dictionnaire des proverbes français*, par P. J. P. D. L. N. D. L. E. F. [JOS. PANCKOUCKE] Paris, 1758, p. 158.

même, il est bien autre chose. C'est ce que nous avons précédemment déduit p. 129 et sur quoi nous allons revenir tout-à-l'heure.

Cependant, entretemps, toute une légende historique s'était développée autour du personnage, et l'on ne cessait, en racontant la fabuleuse histoire de la fuite du seigneur de Nevele, de conclure régulièrement par le rappel du proverbe de ce chien. L'attention des curieux ne cessait d'être attirée sur la forme définitive du dicton, sur le sens particulier que l'anecdote lui attribuait et malgré cela, voici l'application que fait SCARRON de Jean de Nivelles dans une de ses comédies, jouée en 1645 :

BEATRIS : ... Mais adieu, je m'enfuis, j'ay causé trop long-temps, maudite que je suis ! Car voicy ma maytresse et son pere avec elle. [A dom Louis :] Cachez-vous en ce coin [à ESTIENNE, valet :] et vous, Jean de Nivelles, sauvez-vous vistement. — ESTIENNE : Adieu donc, faux teston. — BEATRIS : Je te bâteray bien si je prens un bâton (1).

Si le proverbe était si populaire et si connu, comment SCARRON peut-il faire appeler Jean de Nivelles un personnage auquel on dit de s'en aller, de filer vite ?

Mais nous ne sommes pas au bout du rouleau. M. EUG. ROLLAND a signalé ce texte de 1844, où l'on parle, il est vrai, de Cadet-Roussel, doublet de Jean de Nivelles, et où le trait du chien est encore une fois détourné de son sens littéral :

Je fais comme le chien de Cadet-Roussel, quand ils viennent d'un côté, je vais de l'autre (2).

Cependant le dicton était alors fixé dans sa forme actuelle, comme le montrent ces extraits :

1710. — ... C'est un chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle.

G. D[ic] B[ACHEN] Dictionn. des prov. fr. pet. in-8°, p. 106.

1728. — Il ressemble au chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle.

ANSELME Hist. gènéral.

1758. — C'est un chien de Jean de Nivelles, il s'enfuit quand on l'appelle.

[JOS. PANCKOUCKE] Dictionn. des prov. fr. Paris, p. 156.

XIX<sup>e</sup> siècle. — C'est le chien de Jean de Nivelles, il s'enfuit [ou : qui s'enfuit] quand on l'appelle.

Dictionn. de l'Académie, de LITTRÉ, de LAROUSSE, etc.

(1) SCARRON, *Jodelet ou le Maître-valet*, acte III, scène 2. — Sur le sens apparemment ambigu de l'épithète, voyez la rectification du *Dictionnaire de Trévoux*, (nouv. éd., 1752, v<sup>o</sup> Jean) sur LEROUX, *Dictionn. comique*, (v<sup>o</sup> Jean) qui donne Jean de Nivelles, pour sot, innocent, naïf.

(2) *Le diseur de vérités*, pour 1844. Cité par EUG. ROLLAND, *Faune populaire de la France*, t. IV, 1881, p. 64.

Non-seulement la forme du proverbe était alors définitive depuis un siècle au moins, mais dans les dictionnaires de la langue (nous le rappellerons plus loin) il était expliqué dans son sens littéral et général.

Devons-nous croire que le cas relevé par M. EUG. ROLLAND est fortuit en ce siècle ? Sans doute — car, il est temps de le dire, le chien de Jean de Nivelles n'est pas si souvent cité qu'on le croit, même dans la période moderne. Il est même permis de douter formellement de la popularité orale du dicton. Tous les lettrés le connaissent, certes, pour l'avoir lu et peut-être pour l'avoir employé eux-mêmes, mais à notre connaissance, on ne l'a trouvé vivant nulle part chez les illettrés. *Sa popularité est toute livresque.*

Et cette popularité est si restreinte que nos plus gros dictionnaires ne fournissent pas d'exemple de son emploi. Leurs explications mêmes sont intéressantes à relever : Suivant l'ACADÉMIE, le proverbe « se dit d'un homme qui s'éloigne, qui s'en va quand on veut le retenir », et cette explication est reprise par LITTRÉ, (1863) : « se dit d'un homme qui s'en va quand on veut le retenir ». LAROUSSE (1869) est plus précis : le dicton « se dit d'un homme qui s'en va au moment même où l'on réclame sa présence ». Enfin le dictionnaire le plus récent (il vient de paraître), celui de HATZFELD, applique le dicton à un homme « qui s'en va quand on veut le faire venir (1) ». Or, cette formule qui est la traduction même du proverbe, correspond mot pour mot, à deux siècles et demi de distance, à la définition d'ODIN : « il s'en va lorsqu'il est convié ».

Voilà donc un dicton admirablement doué pour mériter une popularité intense, élevé du reste par diverses conjectures à la situation de proverbe historique, pourvu d'un nom magique, celui de Jean de Nivelles extrêmement populaire durant quatre cents ans — et qui, au cours d'une existence prétendue de quatre siècles, ne jouit que d'une seule citation littéraire — celle de LA FONTAINE — ; qui, cité par la plupart des recueils de proverbes, voit sa signification détournée, aggravée, presque violée — et dont le sens n'est fixé que deux fois : l'une en 1640, et l'autre en 1900.

Quelle singulière popularité !

Comment a-t-on pu ne pas comprendre ce dicton si simple ? Comment surtout ne l'a-t-on pas compris à l'époque où Jean de Nivelles était lui-même si populaire qu'il intervenait dans de petits refrains des rues ? Cela ne peut s'expliquer que par une chose bien simple. C'est

(1) HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française*, etc., Paris, Delagrave, 1900.

que la popularité prétendue du dicton n'est rien à côté de celle, bien constatée, de Jean de Nivelles lui-même.

Certes, le trait proverbial est dans la chanson de Jean de Nivelles (1) et il y est dans son sens propre. Il s'y agit d'un chien, qu'on appelle et qui s'enfuit. Mais ce trait est ici tout-à-fait accessoire. Dans le couplet où il est fixé, on parle de trois chiens, comme ailleurs de trois chevaux et plus loin de trois chats. L'importance du chien qui s'enfuit n'est pas plus grande que celle du cheval qui n'a pas de selle, ou celle du chat qui mange la chandelle. Elle est même beaucoup moindre que celle des trois housseaux sans semelle, puisque le couplet qui parle de ceux-ci, avait été cité deux fois (2) dans des circonstances qui font valoir sa popularité au détriment des autres strophes.

Pourquoi, dans ces conditions, ce trait de chien aurait-il été extrait de la chanson par la voie orale — alors surtout que dans sa signification absolue, c'est un fait faux et une observation qui ne rime à rien ?

Il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui, le dicton a acquis une existence indépendante. On ne connaît plus la chanson de Jean de Nivelles. Ce type trivial et grossier lui-même est tombé dans l'oubli. Mais le dicton reste et il faut reconnaître qu'il a bien mérité sa brillante destinée littéraire. Il n'existe certainement pas en français de proverbe où l'originalité du sens s'allie à un rythme plus nerveux, et c'est de celui-ci qu'on peut assurément le mieux dire qu'aussitôt entendu, aussitôt retenu.

Si la vulgarité du dicton peut être sérieusement révoquée en doute, il n'en est pas de même de Jean de Nivelles. L'on a senti l'influence de son caractère vague sur le sens prêté au proverbe par plusieurs auteurs. On a remarqué les variations des plus anciennes citations du proverbe sur ce nom et FLEURY DE BELLINGEN insiste du reste sur cette variation : « On a cru, dit-il, que le *chien de Nivelles* était le chien de quelqu'un ».

Il importe donc, et c'est l'aboutissement de nos recherches, de savoir quel est le sens qu'on a pu donner à ces mots de Jean et de Nivelles et, en définitive, de déterminer l'origine de ce type populaire dans le langage lui-même.

## 2. — Qu'est-ce que Jean de Nivelles ?

Le prénom Jean est un des plus anciens. On l'applique généralement aux héros de contes : Jean de Berneaux, Jean-l'Ours, Jean de Calais, etc. Sa popularité ancienne se marque dans l'usage courant,

(1) Voir le texte ci-dessus p. 112

(2) Cf. ci-dessus pp. 109 et 110.

par le fait qu'il a une sorte de dérivation dans Jean-Pierre, Jean-Jacques, etc. Nous employons encore ces prénoms complexes, et l'habitude en est tellement invétérée que le peuple a pu, dans Jean-Baptiste, considérer le second mot comme un prénom spécial — il se rencontre souvent des *Jean* et des *Baptiste* dans la même famille !

Nous n'irons pas jusqu'à dire que la parenté de « Jean » avec « gent » et « gens » ait aidé puissamment à la popularité de ce prénom. Mais cette homophonie est sans doute pour quelque chose dans l'usage ancien d'accoler ce prénom à d'autres mots pour former des dénominations, plus ou moins facétieuses, de types vulgaires. La popularité profonde du prénom a, en effet, engendré sa trivialité et ces « dérivés » plus ou moins parlants, artificiellement composés, ont pu, en prenant le caractère d'une appellation générique, devenir des épithètes facétieuses ou injurieuses. Il reste quelque chose de cette habitude, puisque Jules Vallès caractérisa Barbey d'Aurevilly par ce mot : « Ce Jean-Chouan de d'Aurevilly fait qu'on peut être fier d'être journaliste. » Nous avons encore Jean-joli, Jean-f..., Jean-ribotte, Jean-goulu. A Nivelles *in Djean-fafouye* est un faiseur d'embaras et *in Djean-potâche* est un gâcheur.

Il en fut ainsi de tout temps. Le *Dictionnaire de Trévoux* signale Jean-Logne, Jean-des-Vignes, Jean-doucet, Jean-sucre, Jean-tout-adroit, Jean-farine, Jean-fait-tout, Jean-qui-ne-peut, etc. OUDIN, dans son *Dictionnaire françois et italien*, donne Jean-je-vous-le-nie, Jean-farine et Jean-cul. Ces épithètes ironiques et satiriques étaient si bien dans le goût de l'époque que, suivant l'auteur du *Dictionnaire comique*, le cardinal de Janson ayant un jour demandé plaisamment à Boileau pourquoi il ne s'appelait pas Boivin, celui-ci, piqué, riposta : Et vous, monseigneur, pourquoi ne vous appelez-vous pas Jean-farine ?

Mais le nom même de Jean, employé seul comme épithète, avait un sens défavorable, qu'il a du reste plus ou moins conservé. En Ardenne et ailleurs, un Jean, à Nivelles *in Djean*, c'est un niais. Et au Moyen-âge, c'était encore bien pis. Pour emprunter l'expression modérée du *Dictionnaire de Trévoux* : « Jean se disait particulièrement de ceux qui ont des femmes infidèles et qui souffrent leurs désordres. Sa femme l'a fait Jean. On appelle « double Jean, [d'autres disent maître-Jean] celui dont la femme « fait beaucoup de scandale. » Et LEROUX à propos de ce prénom si singulièrement déprécié, relève ces vers de DESHOULIÈRES :

Jean ? Que dire sur Jean ? C'est un terrible nom  
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.  
Jean des Vignes, Jean Logne... Où vais-je ? Trouvez bon  
Qu'en si beau chemin je m'arrête.

Jean de Nivelles ne serait-il pas un de ces « Jean » auxquels le poète fait allusion? Ne peut-on pas définitivement se demander à présent s'il a existé un Jean de Nivelles en chair et en os, et s'il ne s'agit pas plutôt ici d'une figure de langage comme Jean-Logne ou Jean-des-Figues?

Il faudrait, pour cela que le mot *Nivelles* eut un sens, et un sens trivial assez adéquat à celui de l'épithète de Jean.

Or, il serait difficile de retrouver le mot *nielle*. Nous ne l'avons vu signaler nulle part dans les dictionnaires français. Mais il en a été autrement de ses dérivés *nieler*, *niellerie*. Il paraît même que le langage vulgaire a conservé ces mots jusqu'au milieu de ce siècle.

Voici ce que nous en savons.

..

*Niellerie*, suivant OUDIN aurait pour synonyme *Nivellerie* et se traduirait littéralement en italien: *niellatura*, *niellatura*. TREVoux donne à *nieler* le sens figuré (?) et bas de « vétilier, lanterner, s'amuser à des bagatelles » et ajoute qu'il ne se dit guère qu'à l'infinitif: « vous ne faites que nieler » (1). Il cite aussi *nielleux* « vétilleur » en préférant la forme *nielleux*. JANET donne *nieler* « vétilier, faire du Jean de Nivelles » et *nieler*, « faire des niaiseries ». LAROUSSE cite *nieler*, comme vieux mot, avec le sens de « s'amuser à des bagatelles ». LITTRÉ signale aussi, naturellement comme vieillies, *nieler*, « vétilier, s'amuser à des bagatelles » et *niellerie*, *niellerie*, « badauderie ».

LACURNE DE STE-PALLAYE donne *nielleries*, avec le sens de « niaiseries, dignes de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle », et *nieler*, *nieler* d'après OUDIN. Enfin GODEFROID a *nieler* « faire des niaiseries » (et « faire la nique »), *nieler*, et *niellet* « niais, sot ». GODEFROID cite en outre le normand et le picard *niellet*, Suisse romande *niellet* « simple, sot », et le mot de Saint-Lô *niellet*, « jeune homme prétentieux, maniéré » (1).

(1) Voir aussi FURETIÈRE *Dictionn. universel*, etc. 2<sup>e</sup> éd. rev. corr. La Haye 1701; et RICHELET *Dictionn. de la langue française*, etc. éd. augm. Lyon, 1728. Aux mots *Nieler*, *Nielleux*.

(1) OUDIN, *Dictionn. françois et italien*, Venise, 1686. — *Dictionn. Universel dit de Trevoux*, nouv. éd. 1752. — *Ancien Théâtre français*, glossaire de P. JANET. Paris, 1854-58, t. X. — LAROUSSE, *Grand Dictionn. Universel*. — LITTRÉ, *Dictionnaire*. — LACURNE DE SAINT-PALLAYE *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, publ. par L. FAYRE, Paris, 1876-1882. — GODEFROID, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et Supplément*.

Et nous avons de l'emploi de ces mots, dans les auteurs cités, des exemples du XV<sup>e</sup>, du XVI<sup>e</sup> siècle et des suivants.

Si nous cherchons sur ces données à reconstituer le sens du *Nivelles* populaire, nous devons lui attribuer la signification complexe de « niais, sot, peut-être prétentieux, occupé à des bagatelles, encombré de vétilles, enclin à la badauderie ».

Or il est temps de rappeler ici ce que nous avons dit du type populaire, dans les chansons (ci-dessus, p. 129).

Son caractère moral nous apparaissait alors comme résultant des choses dont on lui attribue la possession, lesquelles, utiles ou bonnes en elles-mêmes, sont néanmoins inutilisables et grotesques par l'effet de quelque tare plus ou moins dégradante. C'est-à-dire que son caractère résultait précisément du fait qu'il était encombré de choses vaines.

Nous avons vu aussi Jean de Nivelles intervenir par voie de référence dans des couplets satiriques dont le sujet était quelque racontar scandaleux. Ces références ironiques paraissent à présent bien justifiées par le caractère badaud et lanterneur de notre héros.

Voilà donc confirmé, par la signification des dérivés *nieler* et *niellerie*, le caractère indubitable de Jean de Nivelles — personnification d'un type populaire bien parisien, dont les efforts de la satire n'ont cessé de signaler les ridicules jusqu'en notre siècle.

Les auteurs que nous avons cités n'indiquent pas l'étymologie de *nieler*, *niellerie*. Les plus récents avouent qu'elle est inconnue et les doublets *nieler*, *niellerie* ne paraissent pas de nature à éclairer la question. Il est bien probable que ces mots sont des dérivés de *nielle*. Mais quelle est l'origine de *nielle*?

Ce point reste à élucider.

Il nous suffira d'avoir tenté la simplification définitive de la question, laissant à l'érudition le soin de conclure, sur des données plus complètes et mieux discutées qu'elle pourra susciter, sur des documents nouveaux qu'elle est à même de révéler. Elle seule pourra, si c'est possible, trouver l'argument décisif qui mette fin à l'attitude ironique et désespérante du chien de Jean de Nivelles.

### 3. — Conclusions.

Le proverbe, considéré dans son sens littéral, ne paraît pas être un produit naturel de l'esprit populaire. Son caractère absolu, qui s'explique dans la chanson où ce trait n'est pas plus forcé que maint autre, n'est pas en rapport avec les simples railleries ou les brocards méprisants que l'égoïsme de l'homme a pu accumuler à l'adresse du chien.

Le proverbe semble donc né de la chanson.

Sa popularité ne se révèle que par sa présence dans les recueils de proverbes et par l'emploi qu'en a fait LA FONTAINE. Malgré la forme définitive et le sens littéral qu'il avait dans la chanson, le dicton a, dans ces citations, notablement varié dans sa forme et dans sa signification, de telle sorte que sa première et sa dernière définitions sont les seules conformes au sens littéral évident.

Cette popularité livresque peut être attribuée à sa forme exceptionnellement heureuse qui devait frapper les lettrés, à la vulgarité certaine du type de Jean de Nivelles pendant quatre siècles, aux conjectures émises pour expliquer l'origine de ce nom.

Le nom de Jean de Nivelles dérive de deux épithètes : l'une, le prénom, ayant encore, du moins en Wallonie, le sens de niais ; l'autre, le mot Nivelles se rattachant à un radical perdu, d'origine inconnue, et dont des dérivés *niveler*, *nivellerie*, ont survécu dans le langage trivial jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le sens de vétiller ou lanterner, badauder et niaiserie.

Jean de Nivelles n'est autre que la personnification du type vulgaire du niais, du lanterneur, du badaud et son origine semble être toute verbale.

O. COLSON.



## TABLE DES MATIÈRES

### I

#### Littérature.

##### 1. — Contes, légendes, récits divers.

**CONTES.** — Mahmoud, contes populaires (Victor Chauvin) p. 5. — *Le nouton et les deux bossus* (Jules Lemoine) 71. — Documents pour la parabole des Trois anneaux (Vict. Chauvin) 197.

**LÉGENDES.** — Légende du barbier assassin de Jalhay [A. Harou] 5. — Origine de la procession de la Madeleine, à Jumet-Heigne, 35. — Légende de la belle dame au cochon (Louis Delattre) 53. — Sur la légende de l'origine des Gilles de Binche (O. Colson) 99. — Légendes sur Jean de Nivelles (voir ci-dessous).

**FACÉTIES.** — Le latin et l'humour populaire (Jos. Defrecheux) 21. (Louis Delattre) 108. — Facéties d'ouvriers, à Spa (Albin Body) 85.

**LE FOLKLORE CHEZ NOS ÉCRIVAINS.** — M. L. J. Courtois, p. 13.

**LE « CYCLE » DE JEAN DE NIVELLE** (O. Colson). — I. Les chansons (avec la collabor. de M. Fl. van Duyse) 109. — II. Jean de Nivelles en Brabant, 144. — III. Le proverbe et les Montmorency, 169. — IV. Il can d'Arlootto 207. — V. Le chien et Jean de Nivelles, 213.

**LITTÉRATURE.** — *L'auronaque di Lidje*, poème (L. J. Courtois) 13. — *Simple notes sur les « Lettres belges »* (Ch. Delchevalerie) 73. — Littérature locale de Jean de Nivelles, 127, 159.

**VOCABULAIRE ET LANGUE.** — Hameaux et lieux-dits wallons (Amé Demeuldre) 31. — Un Dictionnaire wallon (O. C.) 52. — Blasons et gentilés spadois (Albin Body) 90. — Sur le mot *quawolet* (Jos. Lambert) 20. — Le latin dans le langage populaire (Jos. Defrecheux) 21, (Louis Delattre), 108. — Sur le mot *caveille* (Louis Delattre) 108.

##### 2. — Chansons et musique.

Louison, romance (O. C.) 31.

Le Matelot de Bordeaux, chanson plaisante, (O. C.) 50.

Chansons et romances (cinq) recueillies à Lincé-Sprimont, (Henri Simon) 78.

Les airs des Gilles de Binche (Fl. van Duyse) 93.

Chansons de Jean de Nivelles et de Cadet-Rousselle, 109.

*Viv' Djean-Djean*, air nivellois, 160.

##### 3. — Dictons et formulettes.

**DICTONS.** — Dictons de servantes à Spa, 85. — Dictons divers spadois, 86. — Du chien d'Arlootto, 207. — Du chien de Jean de Nivelles, 214. — Blasons et gentilés spadois, 90. — Dictons lessinois, 201, 203.

**FORMULETTES.** — Enfantsines, 17, 41, 64. — Formulettes de jeux, 41, 205.

## II

## Croyances et Usages.

RELIGION. — Le culte de St-Gérard, à Jehay en Hesbaye (Jos. Schoenmaekers) 61. — Le Bethléem verviétois, d'après M. Feller, 130. —

DIVINATION ET SORCELLERIE. — Le tirage au sort au pays d'Ath (Jules Dewert) 25. — Moyens abusifs pour reconnaître les sorciers (Ernest Matthieu) 29.

LE CARNAVAL. — A propos des Gilles de Binche : Les airs des Gilles (Fl. van Duyse) 93. Une discussion historique (O. Colson) 99. — Bidodus et le carnaval de Cour-sur-Heure (Jules Vandereuse) 137. — Le carnaval d'Andenne (René Dusépulchre) 38.

FÊTES DIVERSES. — La Marche de la Madeleine à Jumet-Heigne, 35. — Les fêtes [du mois] de mars à Andenne (René Dusépulchre) 37. — Fêtes populaires spadoises, 84.

JEUX. — Quelques enfantines (Jos. Schoenmaekers) 17. — Jeux à Spa, 41. — Le Jeu de crosse au pays de Charleroi (Jules Dewert) 58. — Sautouses (O. Colson) 64. — Théâtre populaire : le Bethléem verviétois, 130. — Le jeu de l'animal décapité (O. C.) 195. — Jeux populaires à Lessines, 205 et suiv. — Un singulier enjeu, 212.

TYPES POPULAIRES. — Le Gilles de Binche, 93. — Bidodus, à Cour-sur-Heure, 137. — Jean de Nivelles, 109, 144, 169, 207, 213. — Cadet Rousselle, 117. — Le Jaquemart de Nivelles en Brabant, 144.

RECHERCHES SUR LE FOLKLORE DE SPA, fin (Albin Body) — X. Enfantines et jeux, 41. — XI. Notes diverses, 84.

MÉDECINE. — Deux remèdes populaires recueillis à Amonines (Jos. Lambert) 49. — Le feu de l'étréteille (Ernest Matthieu) 197.

MÉTRES DE FOLKLORE DU PAYS DE LESSINES (Th. Lesneucq-Jouret) 201. DIVERS. — Conte sur les païes, 71. — Droit : les *quavlets*, 20. — Recettes pour détruire les renards (Jules Dewert) 20 ; rectification (Louis Delattre) 52. — Météorologie et agriculture 86, 203. — Les amoureux, 88. — Le fromage des quatre saisons, 88. — Êtres fantastiques : les *maris-sénnes*, 204.

## III.

## Varia

LITTÉRATURE ET FOLKLORE. — Le folklore chez nos écrivains : M. l'abbé L.-J. Courtois, 13. — Hameaux et lieux-dits wallons (Amé Demeuldre), 31. — Simples notes sur les « lettres belges » (Ch. Delchevalerie), 73.

NOTES ET ENQUÊTES. — Quavlets (Jos. Lambert) 20. — Les Renards (Jules Dewert) 20. Rectification (Louis Delattre) 52. — La Marche de la Madeleine à Jumet-Heigne, 35. — Un dictionnaire wallon, (O. C.), 51. — Le « nuton » et les deux bossus [Jules Lemoine] 71. — Origine du mot *alleluia*, 72. — Le latin et l'humour populaire (Louis Delattre) 108. — Sur le mot « cavelle » (Louis Delattre) 108. — Croyances relatives aux animaux (N. W. Thomas)

194. — Le jeu de l'animal décapité, 195. — Le feu de l'étréteille (Ernest Matthieu) 196. — Un singulier enjeu, 212. — Un nouvel almanach, 212.

BIBLIOGRAPHIE. — *Bibliographie Arabe*, t. IV par Victor CHAUVIN (O. C.) 130. — Le Bethléem verviétois, par Jules FELLER (O. C.) 130.

## Illustrations et dessins nouveaux —

Par M. Aug. DONNAY : lettrine R, 93.

Portrait du Gilles de Binche, 100.

Planche hors texte, la femme aux 365 enfants, en regard de la p. 53.

Le Jaquemart de Nivelles, photographie 145.

Blason de Jean II de Montmorency, 185.

## Collaborateurs du tome VIII.

BODY (Albin) 41, 84.	DONNAY (Aug.) 93.
CHAUVIN (Victor) 5, 197.	DUSÉPULCHRE (René) 37.
COLSON (O.) 34, 50, 51, 64, 99, 109, 130, 144, 169, 195, 207, 212, 213.	LAMBERT (Joseph) 20, 49.
COURTOIS (L.-J.) 13.	LEMOINE (Jules) 71.
DEFRECHEUX (Jos.) 21.	LESNEUCQ-JOURET (Th.) 201.
DELATTRE (Louis) 53, 168.	MATTHIEU (Ernest) 20, 196.
DELCHEVALERIE (Charles) 73.	SCHOENMAEKERS (Jos.) 17, 61.
DEMEULDRÉ (Amé) 31.	SIMON (Henri) 78.
DEWERT (Jules) 20, 25, 58.	VANDEREUSE (Jules) 137.
	VAN DUYSE (Florimont) 93.

## ERRATA DU TOME VIII.

Pages 13 et suiv. strophe 8<sup>e</sup>, le mot *semauche*, traduit par « tablette » est le nom donné à la tablette de la cheminée d'autrefois et même à la boiserie ancienne de cette cheminée. — Même strophe : *étréteille*, traduit par « en même temps que » signifie « au lieu de » — 15<sup>e</sup> strophe (p. 15), premier vers, au lieu de *c'est liez se*, ce qui donne en français « si les portraits » au lieu de « ce sont les portraits ».

Page 94, dernière ligne de musique, deuxième mesure, au lieu de deux « ré » lisez deux « do » comme à la mesure immédiatement supérieure.

Page 126, 3<sup>e</sup> alinéa, 4<sup>e</sup> ligne en remontant, au lieu de « que nous aurons à relever plus loin comme un dictionnaire probable » lisez « que nous avons relevé » ci-dessus p. 115, comme un... »

Page 153, note 2<sup>e</sup>, lisez « voir ci-dessus p. 144 ». — Page 159, ligne 8<sup>e</sup>, ajoutez « s » au mot « Nivelles ». — Page 184, avant dernière ligne avant le titre, supprimez « la valeur de » et lisez alors : « à propos de l'anecdote ».

TOME VII (1899) p. 211, ligne 7<sup>e</sup>, au lieu de « 54 » lisez « 64 ».